

51^e BCGE TOUR DU LEMAN A L'AVIRON
22-24 septembre 2023

Nous avons le plaisir de vous convier au 51 ^e BCGE Tour du Léman à l'Aviron, compétition internationale d'endurance à l'aviron (12 à 17 heures d'effort dans des conditions parfois houleuses).	
Date de la manifestation :	22-24 septembre 2023.
Accueil des participants :	22 septembre 2023, dès 17 h 00.
Lieu :	Société Nautique de Genève, Port-Noir, Genève, Suisse.
Organisateur :	Section Aviron de la Société Nautique de Genève.
Départ du Tour :	Samedi 23 septembre 2023 à 08 h 00.
Parcours : (art. 6 du Règlement)	160 km sur le Léman, sans escale ni aide extérieure, de Genève à Genève en longeant la côte suisse puis française.
Types de bateaux : (art. 4 du Règlement)	Quatre avec barreur, armement en pointe ou en couple capable d'affronter les conditions atmosphériques du Léman.
Participation :	Limitée à 25 embarcations.
Admissibilité : (art. 4 du Règlement)	Tout sportif, âgé d'au moins 16 ans révolus, physiquement, psychiquement et techniquement entraîné de manière adaptée et appropriée aux rigueurs de l'épreuve, sachant nager 500 mètres au moins, étant en bonne santé, et ne présentant pas de contre-indication à la pratique en compétition de l'aviron. Des ententes composées d'équipiers de différents clubs peuvent participer. Tout participant membre d'un club affilié à la Fédération Suisse des Sociétés d'Aviron doit présenter avant le départ une licence e compétition valable. A défaut, il lui sera fait interdiction de concourir.
Catégories : (art. 3 du Règlement)	<u>Elite homme</u> : le plus jeune rameur atteint l'âge de 19 ans l'année du Tour ou précédemment ; <u>Elite féminine</u> : la plus jeune rameuse atteint l'âge de 19 ans l'année du Tour ou précédemment ; <u>Masters/Maîtres</u> : Equipe dont la moyenne d'âge est d'au moins 40 ans et dont le plus jeune rameur a atteint l'âge de 35 ans au plus tard l'année précédant celle du Tour ; <u>Mixte</u> : Equipe composée d'au moins deux dames. <u>Novice</u> : Equipe dont au moins quatre (4) équipiers ont déjà participé à trois (3) Tours au maximum, celui de l'année en cours n'est pas pris en considération ; <u>Juniors</u> : Equipe dont l'équipier le plus âgé n'a pas encore atteint l'âge de 19 ans l'année du Tour et dont le plus jeune est au moins âgé de 16 ans révolus à la date du Tour ;
Inscription : (art. 2 du Règlement)	auprès de la Société Nautique de Genève, (courriel, télécopie ou poste) jusqu'au 31 août 2023 dernier délai.
Finance d'inscription :	CHF 450.- /Euro 450.- par équipe, payable intégralement au plus tard à 21 heures le vendredi 22 septembre 2023. Ce prix comprend : - Hébergement en dortoir du 21 au 25 septembre 2023 à 10h - Apéritif d'ouverture vendredi soir - Repas à l'arrivée de la régata - Déjeuner de clôture dimanche à midi - Prix et souvenirs.
Equipement obligatoire : (art. 5 du Règlement)	Seuls les participants (rameur et barreur) munis de leur propre gilet de sauvetage (pas autogonflant), d'une écope et/ou d'une pompe, de réserves alimentaires et de boissons potables en suffisance, de papiers d'identité valables, d'assurances RC et accident, seront autorisés à prendre le départ. L'organisateur ne met, en principe, pas de bateaux ni de rames à disposition. L'organisateur prête contre dépôt de CHF 50.-, numéro, fusées et lampes.
Instructions de Course :	En complément du règlement, des instructions de course peuvent être communiquées aux concurrents en tout temps.
Distribution des prix : (art. 19 du Règlement)	La distribution des prix aura lieu au Club de la Société Nautique de Genève le dimanche 24 septembre dès 11h30. Aucun prix ne sera expédié aux clubs.

Renseignements :	Société Nautique de Genève Téléphone : + 41 22 707 05 00 Courriel : admin@nautique.org Site internet : www.nautique.org
Adresse :	Société Nautique de Genève Port-Noir CH-1223 Cologny, Suisse

